

PAYSAGE



LE DIAGNOSTIC

UNE COMMUNE AUX MULTIPLES FACETTES

Le relief communal est doux, animé de petites vallées qui occasionnent des vues entre coteaux boisés.

On distingue 3 entités paysagères traversées par la RN 24 et la RN 166 : la vallée de l'Yvel, le Ninian et le ruisseau de Pont Aubert ; le plateau cultivé ; la ville de Ploërmel.



La silhouette urbaine de Ploërmel



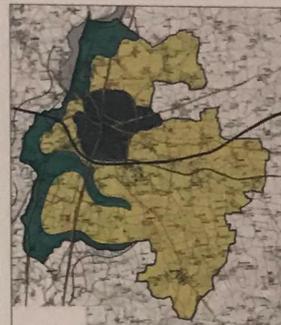
Échappée visuelle vers le grand paysage, lecture des îlots de culture



Rochers de la Ville Bouquet



Lac au Duc



La délimitation des entités paysagères influencent celle des zones A et N



Carte schématique de la topographie

UNE GRANDE VARIÉTÉ PATRIMONIALE

Avec ses 5 sites préhistoriques, les nombreux sites archéologiques, le patrimoine urbain (le centre-ville et ses faubourgs, les centres des villages et des hameaux), la richesse du patrimoine architectural (châteaux, hôtels, demeures et manoirs, rempart et tour, églises, chapelles, couvents et cloîtres, moulins à vent et moulins à eau, longères et corps de fermes...) et son petit patrimoine

(calvaires, croix, fours à pain, puits, lavoirs, fontaines), la commune offre un large éventail patrimoniale dont 23 sont des Monuments Historiques.



Église Saint-Armel



Château de la Haute Touche

ENVIRONNEMENT

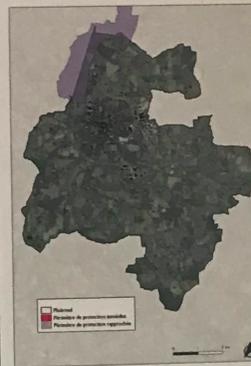


UNE RICHESSE ENVIRONNEMENTALE SENSIBLE

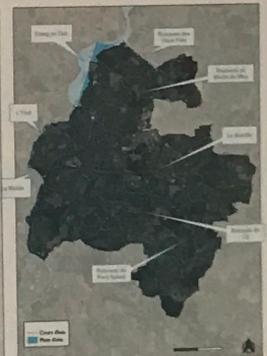
Les réservoirs de biodiversité majeurs sont associés au Lac au Duc et aux principaux cours d'eau (le Ninian, l'Yvel, le ruisseau de Malville, le ruisseau du Pont Aubert), complétés par les boisements, les zones humides et autres cours d'eau. Les corridors écologiques permettant le déplacement des espèces sont associés aux cours d'eau, aux haies et aux bois. Les obstacles sont liés aux infrastructures routières (RN 24/166, RD 766/8), aux zones urbaines à commencer par la ville, aux barrages...

Plus de 100 kms de cours d'eau sont recensés. La qualité des masses d'eau se partage entre moyenne et mauvaise. Cependant, la qualité des eaux de baignades du Lac au Duc est considérée comme bonne.

Il existe 2 captages d'eau potable qui disposent de périmètres de protection : à Monterrein et au Lac au Duc.



Captages d'eau potable



Cours d'eau et plans d'eau

UN RISQUE D'INONDATION ET QUELQUES NUISANCES

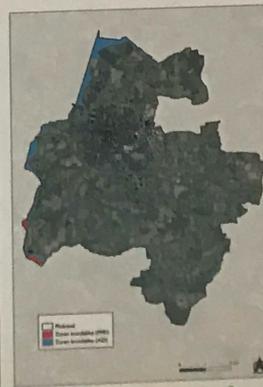
La commune est concernée par le risque inondation sur la frange ouest de son territoire, avec un risque de rupture de digue associé au barrage du Lac au Duc. Le risque radon est faible sur Ploërmel et fort sur Monterrein. Par ailleurs, on recense des risques faibles : séisme, retrait de gonflement d'argiles, et remontées de nappes.

Il existe un risque de transport de matières dangereuses (RN 24/166) et un risque lié à la canalisation de gaz nord/sud. Si 34 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont listées sur la commune, aucune n'a le statut SEVESO.

Au titre des nuisances, le bruit est associé à la RN 24 et la RN 166. Potentiellement, il existerait une soixantaine de sites pollués. Il existe une déchetterie sur le territoire.



Classement sonore des infrastructures



Zones inondables



Déchetterie



Comment le radon pénètre-t-il dans une maison ?